

# La Lettre de Guy d'Arezzo

*C'est une belle rentrée scolaire que nous venons de vivre avec pour la première fois depuis longtemps une belle croissance des inscriptions, malgré la crise économique ! Et cela n'est pas fini, chaque semaine nous avons encore une ou deux inscriptions nouvelles ! Croissance démographique de la commune ? Regain d'intérêt pour la musique ? Il faudra sûrement quelques années pour savoir...*

## Le Noël

N'ayant guère de particularité musicale, le Noël peut être défini comme une poésie populaire chantée ponctuée par un refrain en l'honneur de la nativité mais dont le sujet peut être exclusivement profane ! En étant plus sélectif (mais en éliminant des airs célèbres comme mon beau sapin ou petit papa Noël) c'est un cantique spirituel en langue vulgaire (c'est à dire pas en latin) destiné à célébrer la naissance de Jésus-Christ, souvent inspiré du début de l'un des évangiles synoptiques.

La grande époque du Noël remonte au XVème siècle. Ils se sont rapidement mêlés à des divertissements ou à des farces pastorales et dès le début présentent un curieux mélange de thèmes pastoraux issus de l'histoire évangélique, de thèmes pieux et d'airs populaires. Leur naïveté et leur spontanéité leur fera bientôt connaître une large popularité qui les fera mettre en bonne place dans les recueils imprimés qui vont se multiplier à partir de 1520.

Le genre, s'il ne devient jamais majeur au sens musical saura inspirer les plus grands.



Nombreux sont les compositeurs que le thème de Noël a inspiré, comme par exemple Jean-Baptiste Lully avec « la marche des rois ». Dans sa messe sur des Noëls populaires, Marc Antoine Charpentier construit un ordinaire de la messe en s'appuyant sur la fraîcheur et le dynamisme de ces thèmes populaires. Beaucoup plus sérieusement, Jean Sébastien BACH traite avec toute sa maîtrise le thème de Noël : rien que dans l'orgelbüchlein, 13 des 45 chorals concernent Noël ! Et ça ne s'arrête pas là. Le « In dulci Jubilo » est traité deux autres fois, « der tag ist so freudenreich » une autre fois, « wir christenleut » aussi... Plus près de nous, « le Noël des enfants qui n'ont plus de maison » de Claude DEBUSSY est d'un tout autre genre !



Il serait impossible de traiter ce sujet sans parler des oratorios écrits sur le thème de la nativité, au point d'en venir un genre majeur : Bach, Haendel, Berlioz, Saint-Saens par exemple en ont fait des chefs d'œuvre. Dans la même veine n'oublions pas non plus toutes les cantates sur le même sujet.

Nous serions également incomplets si nous ne parlions pas de la musique purement instrumentale : Symphonie de Noël de Delalande, Concerto pour la nuit de Noël de Corelli, offertoires sur des Noëls de Saint-Saens, la nativité d'Olivier Messiaen.

Enfin et juste pour ouvrir le sujet, difficile de ne pas rattacher à Noël le « magnificat » qui a inspiré tant de réussites : le texte est celui de la visitation, réponse de Marie enceinte de Jésus à la salutation d'Elisabeth sa cousine enceinte de Jean Baptiste.

C.M

## Les concerts des professeurs :

**Le dimanche 11 décembre 2011 à 16h30 à l'église de Cheptainville.** Vers la lumière de Noël. Concert de l'Ensemble Saint Denis, avec des extraits de Vangelis, Haendel, Sain Saens, Fauré, Purcell et **des chants de Noël.** Avec la participation de Julie Pecqueux, Catherine, Guillaume et Gilles Mitonneau.  
Entrées : adultes 7€, étudiants demi-tarif, enfants (<12ans) gratuit.

### Quel instrument choisir ?

En ce début d'année scolaire, si vous souhaitez inscrire un enfant ou bien vous-même ou une de vos connaissances (**c'est possible en cours d'année**) il vous faut savoir quel est le meilleur choix d'instrument ou du cours le plus approprié. Rappelons que le conservatoire accepte tous les élèves à partir de 4 ans, ainsi que les adultes bien entendu.

Nous ne sommes pas favorables à l'apprentissage d'un instrument avant l'âge de 7 ans (entrée au CE1) ; c'est pourquoi nous proposons des cours tout à fait adaptés à la tranche 4-7 ans, avec l'éveil musical 1 (4-5ans), l'éveil musical 2 (5-6ans) et l'initiation instrumentale (6-7 ans) ; ces cours permettent une pratique de la musique adaptée à l'âge des enfants et très progressive (certains élèves suivent les 3 années) et sans trop de contraintes (pas d'achat d'instrument, pas ou peu de travail à la maison, pratique collective et non individuelle qui peut faire peur à un enfant). Bien entendu il est possible d'inscrire votre enfant de moins de 7 ans en cours d'instrument individuel.

**Les cours d'éveil**, cours collectifs de 5 à 10 enfants environ, ouverts aux enfants de 4 à 5 ans (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de maternelle), sont un réel atout pour les enfants qui apprennent, se familiarisent avec la musique de manière ludique et adapté à leur âge. Il y a 2 groupes (éveil 1, éveil 2) qui correspondent à une progression mais aussi à une tranche d'âge (certains enfants peuvent intégrer le groupe d'éveil 2 directement). C'est un vrai complément à ce qu'ils peuvent faire à l'école avec les intervenants musicaux.

**Le cours d'initiation instrumentale**, cours collectif de 3 ou 4 enfants pas plus, âgés de 6 et 7 ans (CP, CE1) est basée sur une année d'enseignement avec pour objectif le choix (ou non) d'un instrument pour la rentrée suivante. Il est une suite logique pour les enfants qui ont suivi les cours d'éveil musical et qui rentrent en CP, mais c'est également une bonne alternative pour un enfant de 6-8 ans qui n'a jamais fait d'éveil musical et qui ne sait pas vraiment quel instrument choisir.

Pour connaître plus précisément le contenu de ces cours, n'hésitez pas à nous demander des renseignements.

Ainsi, dès l'âge de 7, et ce jusqu'à 77 ans (!), la pratique d'un instrument est tout à fait envisageable, même si certains instruments ne permettent pas une pratique trop précoce pour des raisons « physiques » (saxophone, flûte traversière, chant par exemple) ou « de maturité » (batterie, guitare électrique, guitare basse par exemple).

Aussi, les cours de chant ne sont ouverts qu'à partir de 16 ans et nous déconseillons l'apprentissage de la batterie, la guitare électrique et la basse avant l'âge de 13-14 ans.

### **Alors, quel instrument choisir ?**

Tout d'abord, levons certains préjugés : il n'y a pas d'instrument « facile » et d'instrument « difficile » ; en effet, chacun a, à un moment donné, une difficulté. Si le piano semble être « facile » au début, il n'en est rien au bout de quelques années. Le violon est trop « crin crin » ? Au début, peut-être, mais c'est tellement joli après ; et pourquoi pas choisir le violoncelle qui a une sonorité plus grave et donc moins « crin crin ».

Ensuite, il faut tenir compte des autres membres de la famille (frères, sœurs, parents). Si vos enfants sont du même âge ou proche, l'apprentissage du même instrument peut être un handicap ; chaque enfant apprend et évolue différemment, et la comparaison peut décourager les plus faibles. Bien entendu, cela peut aussi avoir l'effet inverse et les motiver. Le deuxième cas est plus flagrant quand l'écart entre les deux enfants est suffisant (3 ans minimum).

Certains instruments (saxophone, flûte traversière, clarinette) ne sont pas accessibles aux enfants trop jeunes ; pour ces trois instruments à vent, il y a une alternative : l'apprentissage temporaire de la flûte à bec. De nombreux élèves de ces instruments ont commencé par la flûte à bec, parfois pendant à peine un an. Toutes les connaissances acquises pendant cette période transitoire ne sont absolument pas un handicap dans l'apprentissage futur d'un de ces instruments. Au contraire, les bases sont là et le démarrage du nouvel instrument n'en n'est que plus efficace.

Un autre point important : la pratique collective. Un point faible du piano est sa pratique en solitaire. Si de nombreux instruments sont ouverts à la classe d'orchestre (violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, batterie/percussions occasionnellement), d'autres ne le sont absolument pas. C'est le cas de la guitare, de l'accordéon et de la flûte à bec. Pour palier à ce manque, nous proposons des ateliers si les effectifs sont suffisants (ce n'est plus le cas de l'accordéon, même si, par le passé, son effectif a permis l'ouverture d'un atelier pendant un ou deux ans). L'atelier « musique actuelle » répond également à la demande pour les classes de batterie, guitare électrique et basse.

Enfin, il y a le coût de l'acquisition de l'instrument. Pour répondre à ce point, de nombreuses possibilités sont envisageables comme l'achat d'instruments d'occasion (à moindre prix), la location avec option d'achat permettant d'étaler l'achat sur plusieurs mois tout en étant propriétaire de l'instrument au final ; aussi, **le conservatoire propose aux élèves des classes de violon, alto et violoncelle de bénéficier d'instruments en location à un coût très attractif** (moins de 100 € à l'année).

Voilà, nous espérons que ces quelques points vont vous aider à faire le meilleur choix, pour vous ou votre enfant

### **La diversité des enseignements proposés par le conservatoire est une force, il nous faut la préserver.**

N'hésitez pas à nous demander des informations complémentaires (Catherine MITONNEAU – directrice, Julie PECQUEUX – professeur). Nous sommes aussi là pour ça.

J.P.

### **Les dates à retenir :**

#### Vacances de Noël:

A partir du vendredi 16 décembre 2011 au soir au mardi 3 janvier 2012 matin.

#### Audition d'hiver

Le dimanche 5 février 2012 à 15h30 à la salle Pablo PICASSO à La Norville suivie d'un goûter.

